

## Réponse aux allégations

### Vaccination et syndrome de Guillain Barré

Le syndrome de Guillain Barré survient plutôt chez l'adulte et correspond parfois à un phénomène d'hyper-immunisation. Exceptionnel, 1 cas pour un million de doses, il est rencontré plutôt après les vaccinations antitétaniques, mais aussi anti poliomyélite orale et anti grippales. Un lien de causalité doit être envisagé si le Guillain Barré est apparu dans les 6 semaines après une vaccination diphtérie-tétanos. Comme pour le phénomène d'Arthus (réaction inflammatoire locale cutanée produite dans les conditions d'excès d'anticorps) il ne faudra pas alors envisager de revaccination diphtérie-tétanos sans démonstration d'une sérologie négative et une évaluation du risque réel de tétanos.